



VILLE DE SEYSSINS

Seyssins, le 2 décembre 2019

Madame Anne-Marie MALANDRINO
Président de SEYSSINS ENSEMBLE
38, rue du Bournet
38180 SEYSSINS

Le Secrétariat du Maire

☎ 04.76.70.39.28

Dossier suivi par Juliette Durand

Objet : Réponse à votre question orale CM 4/11

N/Réf. : CAB/FH/BJ/2019/LT 291

Madame la conseillère municipale,

Lors du dernier conseil municipal, le groupe Seyssins Ensemble m'a interrogé sur le montant des travaux routiers effectués sur les avenues Général de Gaulle et Louis-Vicat et sur la pertinence des aménagements situés au bas de l'avenue Louis Vicat.

Il me semble important de préciser que les différentes problématiques d'aménagement sur ce secteur ont été traitées globalement par les services de la métropole afin de minimiser l'impact des travaux dans le temps, tant sur la circulation que sur les activités économiques de la zone artisanale. De plus, toutes les décisions liées aux travaux ont été prises en étroite concertation avec les commerçants de la zone.

Sécurisation du carrefour Louis Vicat, insertion A480

Les difficultés d'insertion sur le rond-point en bas de l'avenue Louis Vicat en direction A480 créaient des remontées de files de voiture avenue Louis Vicat. Il fallait donc étudier la possibilité d'une amélioration de l'insertion des véhicules par une augmentation de la capacité de stockage en amont. A cela s'ajoutait le constat d'une vitesse excessive à l'entrée du carrefour avec la nécessité d'une sécurisation des modes de déplacement doux (piétons, cycle).

La création de la deuxième voie d'insertion et l'aménagement d'un plateau surélevé ont engendré des travaux à hauteur de 350 000 € financés par la métropole dans le cadre de l'accompagnement de l'A480 mené avec la Dreal. A cela s'ajoute la rénovation de la chaussée avenue Louis Vicat pour 110 000 € effectuée au titre du Gros Entretien Routier (GER) de la métropole.

L'aménagement d'un plateau surélevé au carrefour entre l'avenue Louis VICAT et la rue du Docteur Schweitzer s'avérait nécessaire au regard des enjeux importants de protection des piétons et des cycles. Rappelons que ce passage est indispensable au réseau cyclable qui relie la rive gauche et la rive droite du Drac. La pente de ce dispositif est marquée mais réglementaire en agglomération. L'arrivée au niveau du plateau est signalée par des panneaux ainsi que des



VILLE DE SEYSSINS

pastilles Zone 30, rappelant qu'il s'agit d'un espace à faible vitesse. C'est à ce prix que la Métropole apaise la vitesse et protège les cyclistes et les piétons.

Délestage de la sortie Louis Vicat et suppression du passage piétons souterrain

Sur l'avenue Général de Gaulle, la création d'une sortie depuis Botanic a permis de délester et de fluidifier la sortie au niveau du l'avenue Louis Vicat et d'anticiper la gestion du trafic liée à l'extension de Botanic. A cette occasion, la piste cyclable reliant la rue Docteur Schweitzer à la digue a été déplacée et restituée en améliorant la pente.

Le passage souterrain a été supprimé car c'était un ouvrage dégradé, non accessible aux Personnes à Mobilité Réduite connaissant des problèmes d'étanchéité et de salubrité. L'espace gagné a permis d'améliorer la voie d'insertion sur l'avenue Général de Gaulle. Sur cette voie, il n'y a aucun feux tricolores implantés mais des panneaux clignotant signalant le passage des piétons.

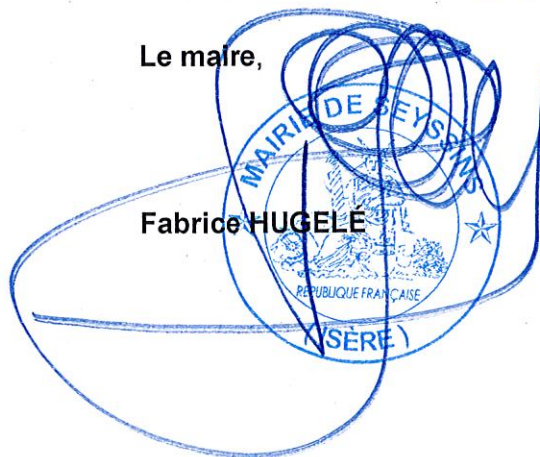
Le montant de ces travaux s'élève à 410 000 € dans le cadre des travaux d'accompagnement d'urbanisme diffus. A cela s'ajoute une action de végétalisation avec la plantation d'arbres à hauteur de 7000 € du service patrimoine arboré. Au total ce sont donc 877 000 € qui ont été investis pour l'ensemble de ces travaux intégralement financés par la métropole. La SEMITAG, simple opérateur des transports en commun, n'a pas participé à l'opération.

En espérant avoir répondu à vos interrogations et restant toujours à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la conseillère municipale, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

*et
bien cordialement.*

Le maire,

Fabrice HUGELE



Copies : Elus du conseil Municipal